

Seulement 8 milliards d'excédent en 2004

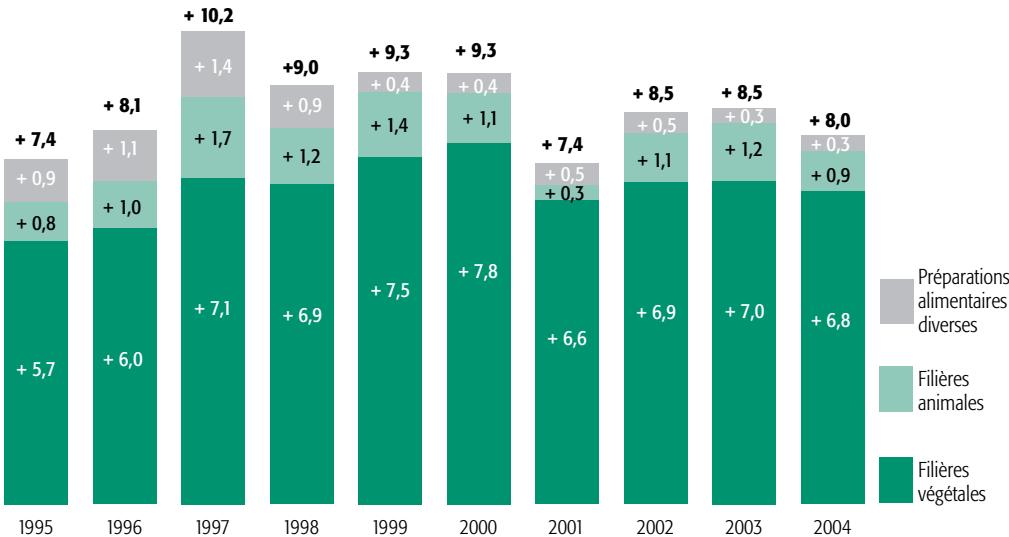
La contraction du solde extérieur agroalimentaire en 2004 résulte surtout d'une hausse des importations. Sur les dix dernières années, la contribution des filières végétales à l'excédent agroalimentaire est essentielle.

Résultat médiocre pour les échanges extérieurs agroalimentaires en 2004. L'excédent de 8,0 milliards d'euros, ne confirme pas la reprise de 2002 et 2003, qui a suivi la fin de la crise bovine. Le solde de 2004 demeure dans la phase descendante entamée en 1997, quand le contexte économique avait été exceptionnellement favorable. Il est par exemple inférieur à son niveau de l'année 1998, pourtant marquée par la

crise financière en Asie et en Russie. La dégradation de 2004 résulte de la hausse des importations et d'une légère baisse des exportations. En 2004, le solde des échanges se détériore dans les filières végétales et animales. Celui des préparations alimentaires diverses, telles les sauces, soupes et les glaces, s'améliore. Mais il demeure bien en deçà de ce qu'il était de 1995 à 2002. Parmi les filières végétales, les plus importantes pour les échanges extérieurs, le déficit de la filière fruits et légumes se creuse. La canicule de l'été 2003, qui avait entraîné une diminution des récoltes de fruits, se répercute sur la commercialisation en 2004. L'excédent des boissons se réduit avec le repli des exportations de vins, favorisées en 2002 et 2003 par le millésime 2000. Mais les ventes de préparations à base de céréales à l'étranger progressent. Dans les filières animales, les échanges de viandes redeviennent déficitaires, faute de disponibilités. Ils étaient excédentaires depuis 1996. Et l'excédent du poste « animaux vivants » se contracte.

L'excédent commercial est d'abord celui des filières végétales

Soldes¹ de la balance commerciale agroalimentaire par filière
en milliard d'euros



1. France y compris les départements d'outre-mer à partir de 1997.

Source : Douanes

Stabilité sur dix ans

Sur les dix dernières années, la contribution de l'agroalimentaire au solde de l'ensemble de l'économie française demeure >

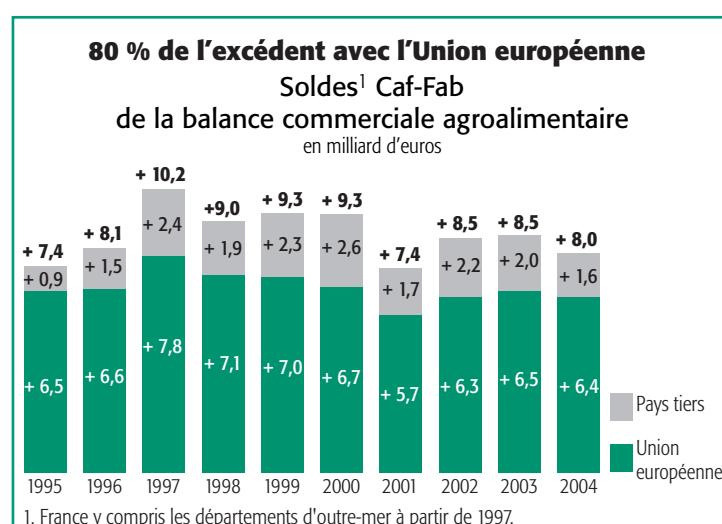
Pour en savoir plus...

■ Agreste-commerce extérieur agroalimentaire, 12 numéros par an et le site Internet du Scees : www.agreste.agriculture.gouv.fr

➤ relativement stable par rapport à celles des autres secteurs. La part de l'agroalimentaire dans les exportations totales passe toutefois de 15 % en 1995 à 12 % en 2004. Le commerce extérieur agroalimentaire français reste spécialisé sur un petit nombre de produits : boissons, filière céréales, produits laitiers et produits animaux. Géographiquement, il est toujours concentré sur les partenaires de l'Union européenne. L'appréciation de l'euro par rapport aux autres devises ne facilite pas actuellement les exportations hors zone euro. Et l'ouverture du marché de l'Union européenne favorise les importations des pays tiers. En 2004, les importations agroalimentaires françaises atteignent 30,6 milliards d'euros. Elles s'élevaient à 24,1 milliards d'euros en 1995. La croissance concerne en priorité les filières végétales, où elle atteint en moyenne annuelle 3,2 % depuis 1995. Le développement des achats à l'étranger touche tous les produits à l'exception du café, du thé et des épices. Celui de la filière fruits et légumes est particulièrement rapide ces dernières années. L'ensemble des filières végétales représente depuis 2002 de 61 à 62 % des importations agroalimentaires. Cette part était de 58 % en 1995. Le développement des importations animales atteint 1,4 % en moyenne annuelle depuis 1995. Ce faible rythme de croissance traduit notamment la modération des importations de viandes. Depuis 1995, les importations de préparations alimentaires diverses augmentent de 6,5 % en moyenne annuelle. Elles sont favorisées par l'attrait des produits « prêt à l'emploi ».

Développement des exportations végétales

Les exportations agroalimentaires se chiffrent à 38,6 milliards en 2004. Celles des filières végétales se développent



Source : Douanes

en moyenne de 2,9 % par an depuis 1995. Elles représentent désormais 66 % des exportations agroalimentaires. Elles en constituaient 63 % en 1995. Les exportations de boissons et alcools représentent le quart des ventes agroalimentaires à l'étranger. Elles se développent depuis 1995 à un rythme annuel moyen de 4,3 %, et plus encore sur la période 1995-2002. La filière céréales constitue le deuxième grand poste à l'exportation. Son développement provient des ventes de préparations à base de céréales bien plus que de celles de céréales non transformées. Les exportations de tabacs de 2004 sont près de trois fois celles de 1995. Les ventes de sucres sont les

seules à diminuer parmi les filières végétales sur les dix dernières années. Les exportations animales augmentent de 1,4 % par an de 1995 à 2004. Cette modeste performance traduit le recul des ventes de viandes de 1 % par an sur la période. Mais les autres produits animaux progressent à l'exportation.

Les boissons largement excédentaires depuis 1995

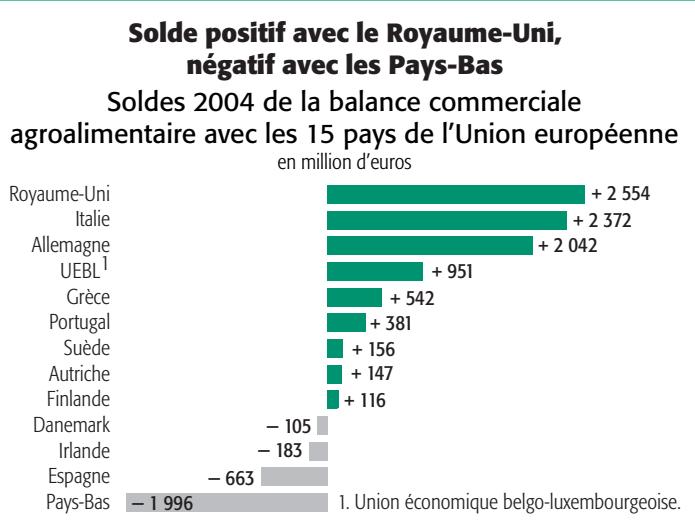
En 2004, les échanges de boissons et alcools contribuent pour 7 milliards d'euros à l'excédent agroalimentaire. Ce solde progresse de plus de 2 milliards d'euros depuis 1995, pour l'essentiel grâce aux ventes de vins. L'excédent des boissons non alcoolisées comme les eaux et >

Méthodologie

■ Les produits agroalimentaires sont classés selon la nomenclature douanière du Système harmonisé de désignation des marchandises (SH) dans laquelle les chapitres 01 à 24 sont consacrés aux échanges agroalimentaires. Les filières sont des chapitres ou des regroupements de chapitres. Dans la mesure du possible, une filière est composée du produit brut et de ses produits transformés. La filière « fruits et légumes » regroupe ainsi les

légumes (chapitre 07), les fruits (chapitre 08) et les préparations à base de légumes et de fruits (chapitre 16).

■ Les importations sont évaluées y compris le coût des assurances et du fret (Caf). Les exportations le sont franco à bord (Fab), c'est-à-dire hors frais de transport au-delà de la frontière française. Les soldes sont donc dits « Caf-Fab ».



Source : Douanes

> les sodas augmentent moins vite. Le déficit des bières se creuse. L'excédent de la filière céréales, deuxième poste par son montant, oscille autour de 4 milliards d'euros depuis 1995. L'amélioration du solde des préparations à base de céréales, déficitaire jusqu'en 2002, compense la contraction des soldes des céréales et des produits de la minoterie. Toujours excédentaire, le commerce des sucres accuse la plus forte contraction sur la période. Les filières fruits et légumes et tabacs comptent parmi les plus déficitaires. Et les résultats se détériorent pour la filière fruits et légumes, dont le déficit passe de moins de 2 milliards d'euros en 1995 à près de 3 milliards en 2004. À l'inverse, le déficit des tabacs se réduit depuis 2002, la baisse de la consommation ayant entraîné une réduction des importations. Le déficit des denrées tropicales comme le café, le cacao ou le thé s'ameutne. Parmi les filières animales, les produits laitiers contribuent pour près de 2 milliards d'euros depuis dix ans à l'excédent agroalimentaire français. Mais c'est l'excédent des animaux vivants qui augmente le plus. Les échanges de poissons et crustacés, structurellement déficitaires, se dégradent de 1995 à 2001. Depuis, ils se stabilisent.

D'abord l'Union européenne

Les principaux clients et fournisseurs de la France ne changent pas depuis 1995. En 2004, l'Allemagne achète 14 % des exportations agroalimentaires françaises, l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) et l'Italie 12 % chacune. Mais dans l'Union européenne, le développement des ventes fran-

Le développement des ventes est surtout sensible vers le Royaume-Uni

çaises est surtout sensible vers le Royaume-Uni. Hors Union, les exportations vers les États-Unis doublent. Elles devancent les ventes en Suisse et au Japon. En 2004, la France importe 14 % de ses produits agroalimentaires des Pays-Bas, 13 % d'Espagne et autant de l'UEBL. Depuis 1995, les expéditions espagnoles doublent. Celles du Royaume-Uni régressent. Hors Union européenne, le Brésil est le premier fournisseur de la France avec des ventes qui progressent de moitié depuis 1995. Mais elles diminuent depuis 2002. Les importations en provenance des États-Unis sont les deuxièmes par leur montant.

Elles diminuent de 1995 à 2004. L'excédent agroalimentaire français de 2004 provient d'abord des échanges avec le Royaume-Uni. Il ne cesse de progresser depuis 1995. Encore excédentaires, les échanges avec l'Allemagne se détériorent. Le commerce extérieur avec les Pays-Bas est structurellement déficitaire, et se détériore jusqu'en 2002. Le déficit se réduit depuis. Avec l'Espagne, le déficit n'est apparu qu'en 1997, mais il s'amplifie depuis. Le déficit des ventes à l'Irlande se réduit. En 1995, la France réalisait son excédent à 90 % sur l'Union européenne. Cette proportion est tombée à 70 % en 2000 avant de remonter à 80 % en 2004. La contribution des dix nouveaux partenaires de l'Union européenne au solde agroalimentaire français est faible. En 2004, la France réalise moins de 1 % de son excédent avec les nouveaux partenaires de l'Union. Cette part n'a jamais été aussi faible sur la période 1995-2000. Un déficit est aujourd'hui apparu dans les échanges avec la Pologne. Il se creuse avec la Hongrie.

Catherine Beller

Scees – Bureau de l'analyse de la conjoncture

Des échanges limités avec les nouveaux pays de l'Union

Soldes 2004 de la balance commerciale agroalimentaire avec les 10 nouveaux pays de l'Union européenne

en million d'euros

République tchèque	+ 69
Chypre	+ 25
Malte	+ 22
Slovaquie	+ 20
Lettonie	+ 17
Estonie	+ 12
Slovénie	+ 11
Lituanie	- 7
Hongrie	- 62
Pologne	- 65

Source : Douanes

Un secteur structurellement excédentaire

Échanges extérieurs¹ agroalimentaires (million d'euros)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Imports										
Filières végétales	14 066	14 304	15 174	15 880	16 043	16 286	17 356	18 492	18 716	18 749
Filière céréales	1 661	1 812	1 903	1 965	1 993	2 159	2 296	2 402	2 354	2 486
Oléagineux et matières grasses	1 497	1 448	1 525	1 579	1 470	1 361	1 571	1 721	1 735	1 602
Filière fruits et légumes	4 766	4 787	4 972	5 284	5 419	5 685	5 907	6 249	6 501	6 688
Horticulture	651	706	761	812	857	938	916	986	1 012	1 029
Denrées tropicales	2 190	2 066	2 376	2 388	2 227	2 163	2 070	2 330	2 485	2 334
Filière sucre	502	533	527	508	555	564	588	658	609	649
Boissons et alcools	1 333	1 441	1 497	1 640	1 658	1 667	1 806	1 904	1 901	2 048
Tabacs	1 294	1 357	1 471	1 540	1 695	1 554	2 021	2 068	1 954	1 728
Autres	172	154	142	165	168	194	180	173	165	184
Filières animales	9 415	9 152	9 508	9 834	9 626	10 681	10 891	10 446	10 336	10 713
Produits laitiers	1 715	1 655	1 734	1 916	1 917	2 136	2 206	2 011	2 018	2 071
Produits animaux	3 529	3 068	2 996	2 903	2 987	3 261	2 989	2 897	2 893	3 178
Poissons et crustacés	1 902	1 960	2 116	2 407	2 470	2 573	2 708	2 618	2 606	2 615
Préparations de viandes et de poissons	850	859	872	961	813	911	978	1 060	1 022	1 033
Aliments pour animaux	1 155	1 342	1 522	1 370	1 198	1 554	1 738	1 611	1 565	1 562
Autres	265	267	270	277	242	245	273	251	232	255
Préparations alimentaires diverses	663	687	766	868	881	903	928	1 041	1 164	1 171
Ensemble agroalimentaire	24 144	24 143	25 449	26 582	26 550	27 869	29 175	29 979	30 216	30 633
Exports										
Filières végétales	19 748	20 254	22 215	22 771	23 534	24 077	23 913	25 427	25 691	25 498
Filière céréales	5 781	6 107	6 174	5 789	6 282	6 488	6 224	6 228	6 595	6 751
Oléagineux et matières grasses	1 325	1 390	1 701	1 792	1 445	1 431	1 282	1 488	1 525	1 590
Filière fruits et légumes	2 891	3 042	3 233	3 453	3 477	3 520	3 783	4 127	4 055	3 858
Horticulture	125	136	151	160	178	201	189	210	196	182
Denrées tropicales	1 161	1 011	1 083	1 172	1 160	1 111	1 157	1 302	1 417	1 396
Filière sucre	1 790	1 617	1 761	1 797	1 705	1 843	1 814	1 914	1 738	1 698
Boissons et alcools	6 318	6 566	7 626	8 068	8 678	8 837	8 771	9 377	9 413	9 190
Tabacs	199	229	295	335	362	398	442	527	511	572
Autres	157	157	191	206	248	248	250	252	241	261
Filières animales	10 245	10 167	11 248	11 047	11 025	11 755	11 226	11 507	11 586	11 587
Produits laitiers	3 498	3 424	3 692	3 651	3 679	3 976	4 092	3 999	4 004	4 059
Produits animaux	4 486	4 347	4 816	4 621	4 513	4 690	4 098	4 397	4 482	4 396
Poissons et crustacés	644	677	803	838	815	887	961	973	965	986
Préparations de viandes et de poissons	502	559	657	617	714	839	665	672	685	639
Aliments pour animaux	980	1 027	1 130	1 170	1 168	1 217	1 283	1 316	1 309	1 353
Autres	134	132	150	135	146	129	149	140	154	154
Préparations alimentaires diverses	1 590	1 792	2 194	1 807	1 315	1 340	1 400	1 502	1 471	1 506
Ensemble agroalimentaire	31 583	32 213	35 658	35 625	35 874	37 172	36 539	38 435	38 747	38 591
Soldes										
Filières végétales	5 682	5 950	7 041	6 891	7 491	7 792	6 557	6 935	6 975	6 749
Filière céréales	4 120	4 295	4 271	3 824	4 289	4 330	3 928	3 826	4 241	4 264
Oléagineux et matières grasses	- 171	- 58	176	212	- 25	70	- 289	- 233	- 210	- 12
Filière fruits et légumes	- 1 875	- 1 745	- 1 739	- 1 831	- 1 942	- 2 165	- 2 124	- 2 122	- 2 446	- 2 830
Horticulture	- 526	- 570	- 610	- 652	- 679	- 738	- 728	- 776	- 816	- 847
Denrées tropicales	- 1 029	- 1 055	- 1 293	- 1 216	- 1 068	- 1 053	- 913	- 1 028	- 1 067	- 938
Filière sucre	1 289	1 084	1 234	1 289	1 149	1 278	1 226	1 256	1 129	1 049
Boissons et alcools	4 985	5 125	6 128	6 428	7 019	7 170	6 965	7 473	7 512	7 143
Tabacs	- 1 095	- 1 129	- 1 176	- 1 204	- 1 333	- 1 155	- 1 579	- 1 541	- 1 443	- 1 156
Autres	- 15	3	49	41	80	54	70	79	75	77
Filières animales	829	1 015	1 740	1 213	1 399	1 075	335	1 061	1 249	874
Produits laitiers	1 784	1 770	1 958	1 735	1 762	1 839	1 886	1 988	1 986	1 988
Produits animaux	957	1 279	1 820	1 718	1 526	1 429	1 109	1 501	1 589	1 219
Poissons et crustacés	- 1 259	- 1 283	- 1 313	- 1 569	- 1 655	- 1 685	- 1 747	- 1 645	- 1 641	- 1 629
Préparations de viandes et de poissons	- 348	- 299	- 214	- 345	- 98	- 71	- 313	- 387	- 337	- 394
Aliments pour animaux	- 175	- 315	- 392	- 200	- 30	- 337	- 455	- 294	- 256	- 209
Autres	- 131	- 136	- 119	- 127	- 106	- 99	- 144	- 102	- 92	- 101
Préparations alimentaires diverses	927	1 105	1 428	939	433	436	472	461	307	335
Ensemble agroalimentaire	7 439	8 070	10 209	9 043	9 323	9 303	7 364	8 457	8 531	7 958

1. France y compris les départements d'outre-mer à partir de 1997.

Source : Douanes

Agreste : la statistique agricole

Secrétariat général. SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES

251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 49 55 85 85 — Fax : 01 49 55 85 03

Directrice de la publication : Virginie Madelin ■ Rédacteur en chef : Laurent Bisault ■ Conception : Yann Le Chevalier

■ Composition : Scees ■ Impression : Imprimerie Ménard, Toulouse ■ Dépot légal : à parution ■ ISSN : 0246-1803 ■ Prix : 2,50 €

■ © Agreste 2005



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE